

COMPTE RENDU CSE

St Pierre et Miquelon La 1^{ère}

Juillet 2024

Ordre du jour :

1. Vie de l'entreprise
2. Adoption des PV du 24 octobre 2023 ; 30 janvier 2024 et 28 mai 2024
3. Point SSCT :
 - a. Compte-rendu de la commission du 10 juillet
 - b. Suivi de l'absentéisme au 30 juin 2024
4. Bilan Social
5. Compte Rendu de la commission Emploi/Formation
6. Compte Rendu de la commission Hommes/Femmes
7. Compte Rendu de la commission OM
8. Compte Rendu du CSES
9. Audiences numériques du 2^{ème} trimestre 2024

JUILLET 2024

1- Vie de l'entreprise

Activité importante malgré les vacances.

Les élections anticipées des législatives ont perturbé les plans notamment avec de la couverture prévue des 25 kms de Miquelon. Tout n'a pas été parfait, mais la direction mentionne qu'on peut se satisfaire de la couverture proposée lors de ces législatives.

L'été, c'est le temps des co-productions, à venir aussi, la Route de Terre-Neuvas, le Dunefest et les travaux de la régie.

Côté RH : Plusieurs CDD sont présents à la rédaction. De plus, Hakim Saïd, de Mayotte, est arrivé en CDI.

Il reste environ 3 semaines avant la fin des travaux.

Deux nouvelles personnes sont arrivées pour configurer les machines. Le retard accumulé a été rattrapé. Mi-octobre, la régie devrait être mise en service.

Les élus demandent si les travaux de la régie sont la cause des pannes répétées de ces dernières semaines. La direction affirme que non.

2- Adoption des PV du 24 octobre 2023 ; 30 janvier 2024 et 28 mai 2024

PV adoptés.

3- Point SSCT

a. **Compte rendu de la commission du 10 juillet 2024**

À l'ordre du jour deux RIC :

1. La direction nous a annoncé lors des précédents CSE que les travaux pour l'aménagement du matériel journalistique et technique allaient débuter à la suite de ceux engagés dans les couloirs. Ceux-ci étant maintenant terminés, quand la direction compte-t-elle lancer le début des travaux côté garage ?

Il a été envisagé d'enchaîner ces travaux cependant les aléas rencontrés avec le retard de mise en service de la nouvelle entrée du bâtiment n'a pas permis d'atteindre cet objectif. Dès l'automne, à l'issue des travaux de régie et la mise en exploitation, un dossier sera finalisé et transmis aux entreprises afin d'avancer sur ce dossier. Des plans et idées d'aménagement sont en cours et devraient permettre aux JRI, OPV, OP Son, INGEST, et Syndicats d'emménager dans des locaux rénovés.

Une solution d'attente donnant satisfaction est toujours en place et permet aux personnels concernés de travailler dans de bonnes conditions.

2. Fonctionnement et l'entretien de la ventilation dans le studio radio principal. (Quotidiennement, nous sommes plusieurs à éternuer ou avoir le nez qui gratte avec ce système, et que dire de l'odeur à partir de 10h30 en studio. Après 15h, l'odeur d'égouts est très présente, ce qui a déjà indisposé des invités de La Roue Tourne).

Est-ce que ce système est entretenu et nettoyé régulièrement ?

Est ce qu'il est en circuit fermé ou ouvert vers l'extérieur ?

Le système est régulièrement entretenu et tous les filtres remplacés. La cause identifiée semble être liée à l'évaporation de l'eau contenue dans les siphons du sous-sol qui permet les remontées d'odeurs du réseau d'égouts. Afin de tenter d'enrayer ce problème, la commande d'un produit spécifique destiné à remplir les siphons et donc empêcher les remontées de mauvaises odeurs a été passée.

3. Les fontaines à eau

Si par le passé l'entreprise de ménage effectuait un entretien régulier des fontaines à eau, ça n'est visiblement plus le cas aujourd'hui.

Une nouvelle entreprise a effectué la prestation, le 22 juillet.

4. Aménagement et répartition des bureaux (salle des départs, ...)

Aménagement et répartition des bureaux (salle des départs...) Le réaménagement d'une partie des bureaux Nord et de certains bureaux au Sud dépend entre autres de la mise à disposition du futur local de reportage.



france.tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

À terme, le chef de fabrication, le bureau syndical, le CSE, l'adjoint du CDC, l'assistante Technique, les OP Son, les OPV, Les JRI, l'Ingest seront concernés.

5- Point SSI

Demande faite auprès d'une entreprise de mise à jour des plans de positionnement des capteurs et alarmes. Ces plans sont disponibles. Début août, un plan de zonage nous sera transmis.

Demande faite en Mairie et accordée (règlementation de la Préfecture) de rallonger à 5 minutes le déclenchement des alarmes du bâtiment, afin de permettre à l'agent de sécurité d'effectuer un lever de doute lorsqu'un incident lui est notifié.

6- Contrat des agents de sécurité

S'agissant des tâches effectuées par les agents de sécurité, elles font partie d'un cahier des charges établi entre l'entreprise GSI et FTV.

Concernant la gestion des appels téléphoniques extérieurs que les gardiens assurent aujourd'hui, une solution de transfert d'appel avec messagerie vient tout juste d'être mise en place afin de les soulager et de permettre au public un accès plus direct aux interlocuteurs souhaités (Antennes, Rédaction, Administration, Technique).

Le prochain contrat de gardiennage devrait être mis en consultation pour la fin de l'année.

Les gardiens se plaignent de la nécessité d'ouvrir de façon fréquente les portes aux agents pourtant dotés d'un badge, dont certains sortent de façon répétée pour fumer.

Les soucis de verrouillage des portes du tambour devraient être réglés prochainement puisque des ventouses sont en commande pour remplacer les gâches électriques qui fonctionnent mal. L'installation d'un miroir convexe pourrait permettre aux gardiens de s'assurer que la porte se referme bien, surtout par journée venteuse ou en hiver.

Des cendriers seront bientôt mis en place.

La direction a fait le constat qu'il n'y a aucun collaborateur formé "sauveteur secouriste du travail" au sein de la station. De ce fait, il sera proposé d'ici la fin de l'année et si le budget formation le permet à 4 collaborateurs de se former. Puis en 2025. L'idéal serait d'avoir trois personnes à l'étage et 3 personnes au rez-de-chaussée formés. Communication à venir en août.

b. Suivi de l'absentéisme au 30 juin 2024

Le taux d'absentéisme à la fin du mois de juin est de 6,90 % (légère hausse). La gravité des absences est en baisse à -3.9 jours comparée à 2023, sur la même période.

Au sein de la direction éditoriale, 50 % des absences sont pour une durée de plus de 3 jours au moins.

Le centre technique affiche le taux le plus élevé à 9,5 avec des arrêts longs.

La direction n'apparaît pas dans le premier tableau global des absences.

JUILLET 2024

Il est à noter une forte hausse à la rédaction en juin. Beaucoup d'arrêts courts, mais il est constaté une légère amélioration comparée aux deux dernières années.

À noter également, un accident du travail qui s'est produit en janvier 2024. La qualification d'accident du travail est qualifiée par le médecin-conseil de la CPS.

4. Bilan Social

Les élus notent qu'en 3 ans, l'objectif des CDD a doublé et à contrario, les CDI ont diminué. La direction affirme que c'est lié à la réorganisation de la station. Les délais sur 2023 de l'expertise et de la mise en place de la réorganisation. Ceci à une incidence sur la situation ETP de l'année.

Le cadrage 2024 est de 81,7. Un effort est demandé de 2 supplémentaires.

Au regard du contexte, les postes sont gelés. Il est possible de publier les postes, mais à la seule condition que ce soit en mobilité. La direction fait le choix de publier un poste pour la direction, n'ayant pas de candidat localement.

Le journaliste en CDI arrive le 4 août. À l'inverse, il a été décidé de ne pas publier le poste d'OPS pour favoriser les CDD locaux. Ceci aura donc une incidence sur les chiffres des CDD dans le bilan social de l'an prochain.

Il n'y a aucune volonté de faire du non permanent.

- 3 embauches CDI en 2023 (journalistes).
- 2 départs en 2023, 6 en 2022.

47 ans est l'âge moyen des salariés de l'entreprise.

Concernant les stagiaires, l'entreprise a un rôle à tenir sur le territoire et l'entreprise joue bien le jeu.

Les points 5, 6, 8, et 9 sont reportés au prochain CSE.

7- Compte Rendu de la commission OM du 21 juin 2024

- 1) Vie de l'entreprise
- 2) Expertise SECAFI sur les comptes 2023 / Focus sur la Production dans les Réseaux ultramarins et Régionaux
- 3) Stratégie éditoriale du Pôle Outremer
- 4) Projet de regroupement de la validation comptable des frais

1- VIE DE L'ENTREPRISE

Sylvie GENGOUL, Directrice du Pôle Outremer, a abordé la situation géopolitique de la Nouvelle-Calédonie et les difficultés rencontrées par les équipes locales.

Elle a félicité leur courage et leur implication, ainsi que l'efficacité du plan de continuité d'activité qui a permis la diffusion des éditions depuis plusieurs



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

semaines tout en protégeant les salariés. Elle a salué ensuite Bénédicte GAMBEY, Directrice Régionale de Nouvelle-Calédonie, pour ses décisions judicieuses dans ce contexte tendu.

Bénédicte GAMBEY a précisé que la mission de service public a été maintenue grâce à l'engagement des équipes locales, au soutien des stations voisines comme la Polynésie, Wallis, ou encore Malakoff, et à l'appui de la Direction du Pôle Outremer et de France Télévisions.

Des mesures de protection du personnel ont été mises en place, comme l'interdiction de tourner la nuit et l'embauche d'agents de sécurité. Une cellule déportée a également été mise en place pour émettre depuis un lieu secret en cas d'attaque envers la station.

La Direction du Pôle a aussi mentionné la situation des salariés se sentant en danger et envisageant de quitter la Nouvelle-Calédonie. La DRH recense les possibilités d'accompagnement.

Également, huit kits d'équipement de protection individuel (EPI) ont été commandés par station. Ou encore, à Mayotte, une application mobile nommée « Shérif » qui est en test pour permettre aux équipes en danger de donner l'alerte discrètement depuis leurs smartphones.

Enfin, la Direction nous a annoncé également la création d'une chaîne non linéaire sur France TV (FAST) destinée aux jeunes, avec un premier test prévu en décembre, ainsi que le tournage d'une fiction historique en six épisodes de 50 minutes.

2- EXPERTISE SECAFI SUR LES COMPTES 2023 / FOCUS SUR LA PRODUCTION DANS LES RÉSEAUX ULTRAMARINS ET RÉGIONAUX

JUILLET 2024

Pour rappel, le Président de la Commission Outremer, Guilhem Fressinet, a expliqué l'origine de cette demande : nos stations ultramarines doivent assurer une mission de service public dans le domaine de l'information sur quatre supports simultanément : TV, radio, web et réseaux sociaux. Cette particularité est propre aux territoires ultramarins. Dans un environnement local et régional extrêmement concurrentiel, il estime que nous ne pouvons pas exercer ces missions correctement en raison du manque de moyens.

Ayant accès aux chiffres en CSE central, et en Commission Outremer, nous nous sommes très vite aperçus au fil de nos réunions, et sans grande surprise, que nous étions les parents pauvres de France Télévisions...

Un constat partagé par tous les membres représentants de la Commission, et les salariés de ces territoires. Il était donc évident, de pointer du doigt ce dysfonctionnement structurel, et de voir dans quelle mesure, la Direction, pourrait établir une forme d'équité au sein du Groupe...

À la demande des élus du CSE central, une demande d'expertise des chiffres avec un focus sur les réseaux ultramarins et régionaux, a donc été formulée dès le mois de décembre 2023.

Le cabinet SECAFI avait été retenu et nous a présenté ses conclusions basées sur les informations fournies par la Direction de France Télévisions lors de cette commission.

La Directrice du Pôle Outremer, a indiqué qu'elle ne souhaitait pas s'inscrire dans un exercice comparatif entre les réseaux.



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

A contrario, Madame Françoise BRUNA-ROSSO, experte de SECAFI, pense néanmoins que la comparaison est intéressante. La comptabilité ne lui a pas permis d'obtenir les chiffres de coûts de production par supports, notamment parce que certains salariés par exemple travaillent sur deux supports à la fois.

Mme Bérénice FERRIER de SECAFI, a fait un bref rappel du contexte économique en indiquant que le Contrat d'Objectif et de Moyens de FTV 2024 avait bénéficié d'une augmentation des concours publics, mais que le contexte politique actuel laissait planer de grands doutes sur le modèle de financement envisagé par les parlementaires qui prendront bientôt leurs fonctions. Elle précise que cet apport financier nouveau avait été obtenu pour assurer la couverture des Jeux Olympiques et pour tenir compte du nouveau mode de calcul de la TVA, mais que malgré tout, FTV avait l'obligation de faire 60 millions d'économie pour maintenir ses comptes à l'équilibre.

En ce qui concerne la concurrence, France Télévisions est encore leader dans 8 territoires sur 9. En moyenne, c'est 42 % des téléspectateurs qui regardent au moins une des chaînes de la 1ère chaque jour, et 21 % des auditeurs écoutent les radios de la 1ère. Une présentation nous a illustré l'étendue des territoires ultramarins et les défis de couverture de zones comme la Polynésie, aussi vaste que l'Europe, ou la Guyane, aussi grande que la Nouvelle-Aquitaine. Le Président de la Commission a souligné que cette carte montrait bien le manque de moyens alloués aux stations, impactant la qualité des programmes offerts au public.

Certains membres ont déploré l'absence de réponse de la Direction devant ce constat éloquent, ce à quoi elle a répondu qu'au regard du contexte économique compliqué, il ne lui était pas possible de répondre favorablement à toutes les demandes dans l'immédiat.

JUILLET 2024

Le Directeur Financier du Pôle outremer M. Christophe HAUSSENBERG nous a précisé que malgré la situation globale de récession nationale, la Directrice du Pôle aurait fait progresser le budget production du Pôle de 13% en deux ans.

Fabien AMET, lui, a estimé que nous pourrions dégager des ressources en remettant sur la table les discussions autour de l'évolution des métiers.

Le Président de la Commission rappelle que les médias jouent un rôle éducatif dans la société, offrant du décryptage et de l'analyse pour aider le public à comprendre le monde qui les entoure... Il souligne aussi que ne pas pouvoir exercer correctement ce rôle peut contribuer à des crises sociétales.

Françoise BRUNA-ROSSO, a rappelé que nos antennes sont devenues des chaînes à part entière en 2010 avec l'arrivée de la TNT. Qu'il a fallu se réinventer et créer de nouveaux contenus locaux et régionaux pour remplir les grilles et éviter la concurrence avec les autres antennes du groupe. Si cette transition a été une réussite éditoriale, l'accompagnement financier n'a jamais été suffisant pour pérenniser ces programmes.

À cela, M. HAUSSENBERG a répondu que le coût d'acquisition pour les bassins ultramarins était moins élevé que dans l'Hexagone et estimait que l'accompagnement financier annuel de 10 millions d'euros durant les premières années a été efficace.

Mme Bérénice FERRIER a précisé que le schéma de production global outremer est spécifique avec quelques chiffres :



france.tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

JUILLET 2024

Les programmes de flux sont produits localement pour un montant de 9269 K€, répartis entre les 10 stations, et une somme de 8141 K€ est gérée en syndication (47%) par le Pôle outremer à Malakoff pour optimiser les coûts, soit un total de 17400 K€.

La Direction du Pôle a précisé qu'elle réduit de plus en plus les acquisitions au profit de la production locale en station, et que l'enveloppe pour la production externe a été réévaluée à 2 millions d'euros contre 1,3 million l'an dernier...

Cependant, il existe une grande hétérogénéité entre les stations, les moins bien dotées étant Wallis, SPM, Mayotte et la Guyane.

Le Directeur financier du Pôle outremer a partagé ce constat et explique que l'équipe actuelle a hérité d'une situation historique mais tente de réduire ces écarts entre stations. Le document a indiqué que le nombre de postes vacants en outremer s'élevait à 64 en mars 2024 sur 1535 ETP, et 91 prévus en décembre 2024, un chiffre très élevé selon SECAFI, ce qui affaiblirait les moyens locaux de production par l'effet mécanique du non-remplacement.

Fabien AMET, a rappelé que rien n'empêche à une Direction régionale d'avoir recours à de l'emploi non permanent durant cette période, dans les limites de son budget.

Sinon, plusieurs membres de la Commission ont relaté des situations de fatigue parmi les salariés permanents, à qui l'on demande de « faire plus », générant des heures supplémentaires et des risques psychosociaux, pour compenser les postes vacants.

Dans certaines stations, des émissions de proximité sont même externalisées ou supprimées en pleine grille.

La Directrice du Pôle a reconnu avoir demandé des efforts à ses Directeurs Régionaux dans la gestion des ETP, mais promet un assouplissement d'ici septembre prochain. Selon le DRH du Pôle, cette règle s'appliquerait à l'échelle de l'entreprise.

Également, un diagramme nous a été présenté détaillant les budgets de production des stations d'outremer et des antennes du réseau. Les chiffres sont éloquentes : 17 millions d'euros pour l'outremer, contre 70 millions d'euros pour le réseau, rappelant que nous sommes des chaînes de plein exercice.

SECAFI a précisé qu'ils ont eu accès aux mêmes données, que ce soit pour l'outremer ou le réseau, leur permettant d'aboutir à un tel graphique.

Enfin, de longs échanges ont eu lieu suite à la lecture de ce graphique, mais il démontre clairement que les stations d'outremer ne disposent pas des mêmes moyens que les régions de France 3...

3- STRATÉGIE ÉDITORIALE DU PÔLE OUTREMER

Les habitudes de consommation des médias évoluent, et la Direction des médias, représentée par M. Emmanuel TOURPE, souhaite réaffirmer ses grandes orientations stratégiques à travers un document, conçu pour être lisible et accessible à tous, une démarche cruciale pour le Pôle. Cette stratégie vise à répondre aux défis à venir.



france.tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

La structure démographique de nos territoires nécessite des stratégies éditoriales différentes de celles de l'Hexagone, afin de proposer une offre adaptée au public ultramarin.

Les quatre objectifs principaux sont :

- Être un facteur d'unité
- Contribuer à la dynamique des territoires
- Renforcer notre rayonnement international
- Clarifier notre ligne éditoriale

4- PROJET DE REGROUPEMENT DE LA VALIDATION COMPTABLE DES FRAIS

Sylvie GENGOUL souhaite que la validation des notes de frais soit désormais effectuée par le même service qui valide les frais de mission de nos collègues de l'Hexagone, SPM et Wallis afin d'homogénéiser l'organisation comptable et d'assurer notre conformité.

Fabien AMET, DRH du Pôle, a précisé que la création des notes de frais restera à la charge des stations, mais que seule la validation sera transférée au siège. Cela permettra d'alléger les tâches des comptables en station et de réduire les délais de traitement de 6 à 2 jours.

La mise en place de cette nouvelle organisation de validation des missions n'aura aucun impact sur les effectifs ni sur la qualité de vie au travail.

Information locale, nous devrions avoir la visite du RRH la première semaine de septembre.

JUILLET 2024

Fin de séance à 16h01.



[Nos Délégués syndicaux centraux](#)

Vous souhaitez nous poser des questions ?
Contactez-nous au : **01 56 22 88 21**